Ami du Clergé du 21 janvier 1932

Deuxième partie : PRÉDICATION

SOMMAIRE

Cours de prônes sur la Liturgie. — II. Les lieux consacrés au culte : leur histoire, 33.
Courtes instructions sur le Symbole. — I. Le Symbole, 35.
Sur les Epîtres du dimanche. — XIII. *Quinquagésime :* Comment il faut aimer, 36. — XIV. *1er Dim. de Carême :* Le zèle, 38.
Carême sur la Prière. — IV. L'objet de la prière, 40. — V. Les qualités de la prière, 42.
Aux Enfants de Marie. — LXXII. Tout pour Jésus, 45. — LXXIII. La danse et les danses, 46.

COURS DE PRONES SUR LA LITURGIE

II

LES LIEUX CONSACRÉS AU CULTE : LEUR HISTOIRE

Mes frères,

La première chose que requiert l'exercice du culte public, ce sont des lieux de prière, où les fidèles puissent se réunir et où les ministres sacrés puissent célébrer les saints offices. Sans doute, pendant la guerre et en certaines circonstances où les églises étaient trop étroites pour contenir la foule des assistants, l'autorité religieuse a pu permettre de célébrer la sainte messe en plein air. Pendant les temps de persécution, on la célèbre dans les granges, les caves ou les greniers ; mais ce sont là des exceptions. Quand Notre-Seigneur voulut célébrer la première de toutes les messes, il envoya ses apôtres préparer le Cénacle et l'orner pour le rendre digne du grand mystère qui allait s'y accomplir. C'était assez nous dire que régulièrement les offices ne doivent être célébrés que dans un lieu bénit ou consacré à cet effet. C'est de ces lieux consacrés au culte divin que nous allons parler tout d'abord.

I

Partout et de tout temps il y eut des lieux spécialement consacrés à la prière publique. Les patriarches dressaient des autels dans les endroits où ils s'arrêtaient, pour y offrir leurs sacrifices. Noé en construit un au sortir de l'arche, Abraham de même, près de Sichem, sous le térébinthe de Moreh, plus tard entre Béthel et Haï, et enfin dans la vallée de Mambré, près d'Hébron ; Isaac en érige un à Bersabée, Jacob à Sichem et à Béthel. C'étaient sans doute des autels bien primitifs, consistant uniquement en un monceau de terre et de pierres. Durant cette période patriarcale, il n'est point question de temples ni de maisons élevées en l'honneur de Dieu, parce que les patriarches menaient la vie nomade et campaient tantôt dans un lieu, tantôt dans un autre. Il n'est pas téméraire de penser, toutefois, que les lieux où ils avaient dressé ces autels et versé le sang de leurs victimes, prenaient à leurs yeux un caractère sacré et qu'ils étaient un lieu de pieux rendez-vous pour eux. Le seul fait d'en avoir conservé le souvenir jusqu'à Moïse et de les avoir mentionnés en nos saints Livres permet de le supposer. Il faut en dire autant des pierres monumentales que les patriarches élevaient en témoignage de reconnaissance dans les endroits où ils avaient été favorisés de visions et qu'ils consacraient par une onction d'huile.

Quand Dieu donna sa Loi à Moïse, il lui ordonna de construire le Tabernacle et prit soin de lui en indiquer, jusque dans les moindres détails, le plan et le mobilier, comme nous le voyons dans le livre de l'Exode. C'était une véritable église portative, qui abritait ce qu'il y avait de plus sacré pour les Juifs : l'Arche d'alliance, les deux Tables de la Loi, la verge d'Aaron, un vase de manne, les objets du culte. C'est là que Dieu daignait rendre ses oracles et manifester sa puissance.

Lorsque les Juifs furent entrés dans la Terre promise et s'y furent établis de façon durable, Salomon construisit le Temple de Jérusalem, qui, jusqu'à Notre Seigneur, fut le Temple principal consacré au vrai Dieu, le seul endroit où les Juifs de Palestine pouvaient offrir des sacrifices. Toutefois, chaque localité habitée par des Israélites possédait un lieu de prière où ces derniers se réunissaient le jour du sabbat pour chanter des psaumes, lire les Saintes Ecritures et en entendre le commentaire fait par un docteur de la Loi, un rabbin ou un chef de synagogue.

Les prêtres Melchisédech et Jéthro, dont parle la Bible, permettent de supposer que les peuples voisins des Juifs avaient aussi leur culte public, donc aussi leurs autels et lieux consacrés au vrai Dieu. Même les peuples plongés dans l'idolâtrie avaient leurs maisons de prière : les Philistins avaient leur temple de Dagon, les Assyriens leur temple de Bel, les Egyptiens, les Grecs, les Romains avaient les leurs aussi, et les archéologues en admirent aujourd'hui encore les vestiges grandioses. Les Japonais, les Chinois et Indiens continuent d'avoir leurs pagodes, les Juifs leurs synagogues, les musulmans leurs mosquées, tant est vraie la parole de Plutarque assurant que jamais homme n'a vu aucune cité sans temples et sans dieux.

II

Les premiers chrétiens, obligés de se cacher pour célébrer les saints mystères, se réunissent à cet effet dans les maisons particulières ; c'est ainsi que les Actes des Apôtres montrent ceux de Jérusalem en prière dans la maison de Marie, mère de Jean Marc, où S. Pierre, miraculeusement délivré de prison par un ange, vient les retrouver. (Act., xii, 12). Il en est de même à Rome, où de riches convertis, comme la noble patricienne sainte Cécile, offrent leurs maisons pour servir d'églises. Mais ces maisons particulières elles-mêmes n'étant

pas sûres, pendant trois siècles les chrétiens de Rome durent se cacher dans les profondeurs des Catacombes pour y exercer leur religion. C'est dans ces carrières souterraines creusées sous la ville de Rome et les campagnes environnantes, et transformées en cimetières, que sous prétexte de venir honorer leurs morts, les chrétiens se réunissaient secrètement pour assister au saint sacrifice, entendre la parole de Dieu et recevoir les sacrements. C'est en souvenir de ces sanctuaires souterrains de la primitive Eglise que beaucoup d'églises possèdent aujourd'hui encore une crypte.

L'empereur Constantin s'étant converti à la religion chrétienne en 312, son premier soin fut de publier le célèbre édit de Milan par lequel il accordait pleine liberté de pratiquer leur culte aux disciples de Jésus-Christ, heureux de témoigner ainsi sa reconnaissance à Celui dont la croix glorieuse lui avait apparu dans les airs et donné la victoire. Les chrétiens purent enfin sortir de terre et bâtir au grand jour des églises pour s'y réunir. Elles ne tardent pas à s'élever partout, nombreuses, de préférence sur les tombeaux des martyrs. A Rome, le pape S. Silvestre érige la Basilique constantinienne, l'église-mère St-Jean de Latran, puis la Basilique vaticane où reposent le corps de S. Pierre et ceux des papes des deux premiers siècles, tous morts martyrisés. L'histoire raconte que l'empereur Constantin, revêtu de ses ornements impériaux, voulut porter lui-même en l'honneur des saints Apôtres les douze premières corbeilles de matériaux destinés à cette basilique. C'est ce pape également qui érigea la basilique de St-Paul sur le tombeau de ce vaillant apôtre des Gentils. Une multitude d'autres églises s'élevèrent pareillement dans tous les pays où avait été prêché le nom de Jésus-Christ.

Incapables d'improviser du jour au lendemain une architecture nouvelle pour la construction de ces églises, nos pères dans la foi, au sortir des Catacombes, durent emprunter aux monuments civils d'alors leur disposition et leur style. Aux basiliques de cette époque, qui étaient à la fois des Bourses et des prétoires, ils prirent leur forme oblongue, leur double colonnade intérieure, le mode de couverture en charpente de leur triple nef; des maisons romanes ils gardèrent l'*atrium*, cour entourée de portiques au milieu de laquelle était une fontaine, des oratoires des Catacombes, enfin, ils prirent l'abside et la chaire épiscopale. C'est cette forme primitive qu'ont conservée la plupart de nos églises.

III

Au cours des invasions des Barbares, bon nombre de ces églises disparurent, victimes du pillage et de l'incendie. Mais voici que paraît S. Benoît, le fondateur des moines d'Occident. Bientôt l'Europe entière se couvre de monastères, qui vont être le refuge des sciences et des arts. Et ces arts, les moines s'en servent tout d'abord pour élever, en l'honneur du Dieu auquel ils ont voué leur vie, des sanctuaires dignes de lui et de la louange perpétuelle que jour et nuit il font monter vers lui. Toutes les branches de la science, tous les corps de métiers se sont donné rendez-vous dans ces monastères. Tandis que des frères architectes dressent les plans, d'autres frères non moins habiles les exécutent, taillent la pierre, équarrissent les poutres, sculptent les chapiteaux, forgent les ferrures. Et c'est ainsi que se dressent dans les airs ces magnifiques églises abbatiales de l'époque romane, qui font encore aujourd'hui l'admiration des archéologues.

Mais l'exemple des moines devient contagieux. Les évêques et le clergé séculier se mettent à l'œuvre à leur tour, et bientôt toute la chrétienté se couvre d'un blanc manteau de cathédrales qui lancent vers le ciel leurs flèches élégantes et hardies. Pour les construire, tout le monde rivalise d'entrain, laïcs et clercs, riches et pauvres. Quel beau spectacle c'était que celui des nobles et des bourgeois voiturant chaux et pierres de concert avec les ouvriers et les manants ! Les prêtres donnaient l'exemple et tous travaillaient au chant des hymnes et des cantiques. Des associations de « logeurs du bon Dieu, » comme celle de Strasbourg, allaient de ville en ville construire ainsi des églises pour la gloire de Dieu. Ce fut l'origine des « Loges » de Francs-maçons, si dégénérées aujourd'hui puisqu'au lieu de bâtir des églises elles cherchent à les détruire.

Les papes, du reste, encourageaient ce pieux élan en accordant des indulgences à ces généreux travailleurs, comme ils en accordaient aux preux partant délivrer la Terre Sainte. Parfois même ils suspendaient les lois de l'Eglise en leur faveur, et la fameuse « Tour de beurre » de Rouen, rappelle la dispense de laitage accordée par le pape d'alors à ceux qui la bâtirent.

Et qu'on ne s'étonne pas du saint empressement des chrétiens du moyen âge à bâtir églises et cathédrales. Leur église était tout pour eux : c'est dans ses chapelles qu'était le siège de leurs confréries et corporations, c'est sur son parvis planté d'ormes et de tilleuls qu'ils s'assemblaient pour délibérer, sous ses portails que se mariaient leurs fils et leurs filles ; ce sont ses cloches qui les appelaient aux armes et célébraient tous les événements importants de leur vie.

Ces âges de foi ont disparu, mais le zèle des fidèles pour leurs églises ne s'est pas ralenti pour cela. Nous en avons la preuve dans les belles églises qu'a bâties la Renaissance, substituant le style grec au style flamboyant et gothique des siècles précédents ; nous en avons la preuve dans les innombrables basiliques bâties un peu partout depuis cent ans et qui ne le cèdent en rien aux plus belles cathédrales du moyen âge : basilique du Sacré-Cœur à Paris, de St Epvre à Nancy, de Fourvière à Lyon, de N.-D. de la Garde à Marseille, de l'Immaculée à Lourdes, etc.

A mesure que nos campagnes se dépeuplent, se vident aussi nos modestes églises de village, et

bon nombre, hélas ! tombent en ruines, faute d'entretien, faute surtout d'un prêtre pour y célébrer les offices. Mais pour les remplacer, combien d'églises nouvelles sont chaque jour construites dans nos cités de plus en plus populeuses et dans leur banlieue où viennent s'entasser les déserteurs des campagnes ! Autant afin de pourvoir aux besoins religieux et urgents de ceux-ci que pour procurer du travail aux ouvriers qu'éprouve le chômage, le cardinal archevêque de Paris vient de décider l'agrandissement ou la construction de soixante nouvelles églises ou chapelles. Aidons dans sa tâche l'éternelle bâtisseuse qu'est notre Mère la Sainte Eglise, mais surtout pourvoyons selon nos moyens à la conservation et à l'entretien de notre propre église paroissiale. Ainsi soit-il.

COURTES INSTRUCTIONS SUR LE SYMBOLE

I

LE SYMBOLE

Mes frères,

Une tradition rapporte qu'avant de se séparer pour aller, comme Notre-Seigneur leur en avait confié la mission, prêcher l'Evangile aux nations, les Apôtres rédigèrent un court résumé de la foi qu'ils devaient enseigner et qui serait pour toute âme de bonne volonté le principe du salut. Les méthodes de prédication ont varié depuis, mais le fond de l'enseignement est demeuré le même ; ce sont toujours les mêmes vérités qu'il faut croire pour être sauvé.

Puisque la connaissance de ces vérités contenues dans le Symbole est si importante, il faut éviter de les oublier et s'efforcer de les étudier toujours avec une intelligence plus claire et plus pénétrante. C'est pourquoi, bien que le sujet ne soit pas nouveau, j'en entreprends aujourd'hui une explication. Les instructions dont elle se composera formeront autant de courts abrégés qui vous permettront d'embrasser en un rapide coup d'œil chacun des points traités.

Aujourd'hui, en manière d'avant-propos, je vous dirai ce qu'est le Symbole, quelle est son importance historique et actuelle, et quels sont les devoirs du chrétien à son égard.

I

Le mot *Symbole* est d'origine grecque. Il signifie en général « signe de reconnaissance » et il désignait en particulier un objet au moyen duquel les parents reconnaissaient plus tard les enfants qu'ils avaient jadis exposés, ou encore un jeton que les juges à Athènes recevaient en entrant au tribunal et contre lequel leur solde leur était payée.

Vous comprenez facilement les raisons qui ont fait adopter ce terme pour désigner le résumé de notre foi. Le Symbole, c'est le signe auquel le Père céleste reconnaîtra plus tard, au moment du jugement, les enfants qui auront été exposés à l'épreuve pendant leur vie mortelle ; quiconque se présentera au Père avec ce signe, c'est-à-dire avec une foi intacte et avec son complément nécessaire, les œuvres ou vertus sans lesquelles la foi serait lettre morte, sera reconnu par lui pour un enfant authentique et admis à son héritage ; quiconque ne pourra justifier de ce signe sera chassé comme étranger à la famille de Dieu. Le Symbole, c'est encore ce jeton qui nous a été remis par le Christ et sur la présentation duquel nous sera payé le salaire promis aux bons ouvriers.

Le Symbole est pour ainsi dire la première définition dogmatique établie et proposée par l'Eglise à la foi de ses fidèles. Au cours des siècles, de nouvelles définitions viendront s'ajouter à la première, non pas pour la transformer ni l'enrichir de notions purement humaines, mais pour mettre en lumière des vérités contenues dans la Révélation depuis son origine et qui jusque là étaient demeurées dans l'ombre. Ce n'est pas le moment de traiter ici cette question délicate ; mais je tiens à vous mettre en garde contre certaines erreurs, d'origine protestante ou moderniste, sur le développement des dogmes.

II

Depuis la fondation de l'Eglise, le Symbole a servi de signe de ralliement aux catholiques. C'est à leur adhésion au Symbole qu'ils se reconnaissent ; c'est pour rester fidèles au Symbole que, durant les trois premiers siècles chrétiens, onze millions de martyrs ont sacrifié leur vie. Les Catacombes de Rome offrent un émouvant témoignage de cette fidélité. Au cours des dix-neuf siècles que l'Eglise a déjà passés sur terre, le Symbole s'est dressé pour proclamer et défendre la vérité contre les hérésies de toute sorte.

Vous savez sans doute que le Symbole des Apôtres n'est pas le seul que nous possédions. Il en existe deux autres qui le développent pour combattre certaines hérésies. Le Symbole de Nicée, celui que l'on chante à la messe, fut composé dans le concile tenu à Nicée, en 325, contre Arius qui attaquait la divinité de Jésus-Christ. Un peu plus tard, un autre hérétique, Macedonius, contesta la divinité du St-Esprit, niant qu'il fût éternel et consubstantiel au Père et au Fils. Un concile général, tenu à Constantinople en 381, ajouta au Symbole de Nicée la phrase dans laquelle on affirme que le Saint-Esprit procède du Père et doit être adoré avec le Père et le Fils. Plus tard, une addition, approuvée par les Papes, précisa que le St-Esprit procède également du Fils.

Enfin un troisième Symbole attribué dans le passé à S. Athanase, évêque d'Alexandrie au IVe siècle, mais certainement d'origine beaucoup plus tardive, développa les précédents en ce qui concerne les dogmes de la Trinité et de l'Incarnation. Le Symbole des Apôtres, avec les deux autres

qui le complètent, a donc tenu tête aux hérétiques des premiers siècles ; c'est contre lui qu'est venu se heurter et s'émietter le Protestantisme, ainsi que le Rationalisme et toutes les erreurs qui en dérivent.

Actuellement il est récité par le parrain et la marraine avant l'administration du sacrement de Baptême ; l'évêque le fait réciter également à ceux qui viennent de recevoir la Confirmation et la Prêtrise. Si le prêtre qui va être sacré évêque ne le récite pas, néanmoins il doit affirmer, au cours d'un interrogatoire que lui fait subir le consécrateur, sa foi aux vérités contenues dans le Symbole. Ainsi cette profession de foi catholique joue un rôle important au cours des grands actes religieux qui font d'un homme un enfant de Dieu, un soldat, un prêtre ou un évêque du Christ.

III

Mais ce n'est pas seulement dans ces circonstances exceptionnelles que le Symbole des Apôtres doit être utilisé. C'est une obligation pour tout chrétien de le savoir par cœur, au moins dans sa substance, et il est très convenable de le réciter chaque jour dans les prières du matin et du soir, afin de s'en nourrir l'esprit et le cœur. Cette récitation quotidienne, en nous familiarisant avec les vérités essentielles de la foi, nous évitera la honte de rester court si nous avons à remplir les fonctions de parrain ou de marraine à un baptême. Mais il va de soi qu'une récitation purement verbale serait sans valeur devant Dieu ; il faut croire intérieurement chacun des articles que renferme le Symbole pour recueillir les fruits de cet acte de piété.

Enfin si les circonstances l'exigent, il faut professer extérieurement les vérités du Symbole et être prêt à mourir plutôt que d'en rejeter une seule. C'est ce que firent les martyrs de tous les temps. En 1886, cent cinquante chrétiens de l'Ouganda, au centre de l'Afrique équatoriale, périrent pour affirmer leur foi au Symbole des Apôtres. Si nous n'avons pas à verser notre sang pour la même cause, nous avons cependant à lutter contre le respect humain qui éloigne tant d'hommes, de nos jours, de la pratique des sacrements et de l'Eglise. Est-ce une bonne manière de sauvegarder sa dignité et son honneur que de craindre le sourire ou la plaisanterie d'individus qui attaquent nos croyances sans s'être donné la peine de les étudier ? On estime et on respecte toujours l'homme qui a le courage de manifester, sans bravade, mais sans peur, ses convictions religieuses.

* *

Les journaux annonçaient récemment la mort de l'ex-capitaine Magniez, destitué par le Conseil de guerre de Lille pour avoir refusé de faire enfoncer, à l'époque des inventaires, les portes d'une église. La réponse qu'il fit à ses juges est une magnifique affirmation de sa foi et des droits de la conscience. Je vous la cite comme une consigne à garder : « Chrétien dans l'âme, j'aimerais mieux être fusillé qu'être sacrilège. Je n'ai pas le droit d'être parjure et nul n'a le droit de me faire parjurer. » Ainsi soit-il.

SUR LES EPITRES DU DIMANCHE

XIII

Quinquagésime

COMMENT IL FAUT AIMER

Mes frères,

N'avez-vous pas remarqué l'insistance avec laquelle les textes sacrés reviennent sur une vertu, toujours la même : la charité ? Il y a quelques semaines à peine, un fragment d'une épître de S. Paul nous en donnait la théorie générale ; le même apôtre y revient aujourd'hui, et nous aurons encore à nous entretenir de ce sujet avant que s'achève le cycle de nos instructions. Tant de répétitions peuvent d'abord sembler étranges. Et cependant comme elles se justifient, si l'on veut bien penser que l'amour de Dieu est le point capital qui résume toute la Loi et d'où dépend notre bonheur éternel ! Je n'exagère rien : c'est Jésus lui-même qui a condensé le Décalogue en une seule phrase : « Tu *aimeras* Dieu par-dessus toutes choses et le prochain comme toi-même. » Nous sommes donc régis par le grand commandement de la Charité, et c'est d'après le degré de cette vertu en nous que nous serons récompensés au dernier jour.

I

Rien de plus sage et de plus équitable. En effet, l'homme, esprit et matière tout ensemble, agit corporellement à la vue de tous, mais il est guidé par des mobiles que personne, hormis Dieu, ne peut pénétrer entièrement. Cette double activité, intérieure et extérieure, doit se dérouler sous la dépendance absolue de Dieu, qui est notre Créateur et notre fin dernière. De là vient que les ordres divins nous prescrivent d'abord certaines actions, certaines abstentions, certains rites qui témoigneront au dehors de notre volonté d'obéissance. Mais de là vient encore que tous ces gestes ne seront agréables à l'Eternel que dans la mesure où ils seront inspirés par le seul motif qui lui plaise : un amour filial et respectueux.

Nous venons de le dire : nos frères ne peuvent pas apprécier le dessein qui nous pousse. A leurs yeux, il est très facile de paraître généreux, dévoué, pieux, que sais-je encore ? Un peu d'hypocrisie suffit pour cela. On peut se donner la vaine gloire de passer pour un modèle, et, au fond, conserver tous ses vices, ses rancunes, son orgueil, ses plus déplorables passions. Mais Dieu ne se laisse point prendre aux apparences. Son œil infaillible pénètre jusqu'au plus profond du mystère dont nous aimons à nous entourer. S'il reconnaît que nous avons eu réellement le ferme désir de vivre pour lui, de nous sacrifier pour lui,

de l'aimer, en un mot, alors il ne nous marchande pas les récompenses et les gloires. Mais si, sous le voile de nos bonnes œuvres superficielles, il découvre un mobile pervers, un égoïsme, une ambition, une cause mauvaise quelconque, alors tout le reste ne compte plus. Nous aurons beau multiplier les aumônes, risquer jusqu'à notre vie pour l'action catholique ou la propagation de la foi ; tout cela sera inutile : nous aurons travaillé pour nous et non pour le Seigneur. Notre vanité recevra peut-être — et encore pas toujours — la vaine récompense qu'elle désirait : les compliments, l'admiration, les honneurs, les décorations pontificales. Mais notre Maître ne nous devra rien. Dépourvues d'une condition essentielle, nos peines n'auront pu lui plaire. Et il se détournera de nous.

Saisissez-vous, maintenant, l'importance primordiale de la charité et la place qu'elle doit occuper dans notre vie intérieure ? L'Eglise a donc bien raison de nous le rappeler sans cesse ; mais c'est à nous qu'il incombe de faire passer dans la pratique ses sages avertissements. La foi est indispensable sur terre, mais au ciel elle s'évanouira devant la vision béatifique ; l'espérance nous soutient actuellement, mais elle ne sera plus utile lorsque nous posséderons la réalité du bonheur. Seule la charité est éternelle, car elle triomphera dans le ciel, comme elle doit régner sur terre, lorsque nous passerons des siècles sans limites à nous réjouir dans l'amour de Dieu.

II

Il faut donc à tout prix acquérir et utiliser cette vertu primordiale. Mais encore est-il nécessaire de l'exercer comme notre Père céleste le désire. En effet, à côté des hommes qui se couvrent faussement du manteau de la religion et que Molière a stigmatisés pour toujours en créant le type de Tartuffe, il y a bon nombre de braves gens qui, sans chercher à tromper le prochain, s'abusent étrangement eux-mêmes. Ils s'imaginent concilier la charité surnaturelle avec leurs petites faiblesses. Ils croient aimer ; en réalité ils n'aiment pas. Pour nous garder d'une erreur aussi préjudiciable, examinons donc les signes auxquels on reconnaît cette vertu.

« La charité est patiente, » et cette première caractéristique s'explique d'elle-même : il faut savoir souffrir pour ceux que l'on aime et supporter les épreuves qu'ils nous procurent quelquefois. Même quand Dieu nous châtie, nous ne devons pas nous détourner de lui ; c'est au contraire une raison de plus pour lui montrer notre fidélité, d'autant que s'il nous éprouve, c'est dans notre intérêt.

La charité est bonne — et d'ailleurs comment la comprendre autrement qu'en fonction de la douceur, de la tendresse ? Cela n'exclura sans doute pas les rigueurs parfois nécessaires. Si nous avons à gouverner une famille, une administration, une industrie, nous serons obligés de sévir de temps à autre et nous manquerions à nos plus essentiels devoirs d'état en ne faisant pas notre possible pour maintenir nos subordonnés dans la voie où Dieu se plaît à les voir cheminer. Mais la sévérité elle-même, avec les sanctions qu'elle comporte, n'est qu'une des formes de l'amour lorsque, au lieu de châtier par colère, on ne le fait que dans l'intérêt général et pour l'amélioration du coupable.

La charité écarte l'envie, génératrice de tant de haines. Elle exclut la témérité, la précipitation, qui causent tant de malheurs pour nous-mêmes et autour de nous, et que nous sommes tenus d'éviter si vraiment nous voulons plaire à Dieu en rendant service à nos frères.

Un des défauts incompatibles avec elle, c'est encore l'orgueil qui nous porterait à nous préférer à nos semblables et à les mépriser, tandis que nous devons, au contraire, respecter en eux l'âme sacrée et la filiation surnaturelle qu'ils tiennent comme nous du Très-Haut. Par suite, la charité devra vaincre en nos cœurs les instincts ambitieux, que l'on ne satisfait généralement qu'aux dépens des autres, et les instincts cupides qui ne s'assouvissent que par la ruine des gens avec qui l'on a affaire. Redoutons encore la violence, la colère, l'irritation, qui ne sont point, en principe, génératrices du bien et qui ne peuvent devenir louables qu'exceptionnellement, lorsqu'un droit supérieur outragé, une justice suprême violée, nous appellent à leur défense.

Le chrétien charitable évitera en outre de soupçonner le mal chez autrui. Certes, le bon Dieu ne nous demande nullement de nous comporter comme des naïfs, et il faut bien parfois, lorsqu'on est obligé de juger quelqu'un, se rendre à des évidences fâcheuses pour lui. Mais il y a un abîme entre cette attitude équitable et celle qui consisterait à le suspecter perpétuellement et sans raisons graves.

Au lieu de nous complaire dans l'humiliation d'autres hommes, accoutumons-nous à compatir à leurs malheurs. Si ces afflictions sont méritées, prions Dieu qu'elles deviennent efficaces pour la conversion de ceux qui ont péché ; si elles sont accidentelles ou si elles résultent d'une injustice, solidarisons-nous avec les victimes. Tout cela par sympathie humaine, peut-être, mais surtout et essentiellement pour l'amour du Seigneur qui veut que nous nous aimions mutuellement. Soyons encore patients, confiants, optimistes, résignés, toujours dans la même intention.

Lorsque nous pourrons enfin, loyalement, reconnaître que nous possédons toutes les qualités que je viens d'énumérer, alors nous aurons le droit de nous réjouir dans le Seigneur. Car alors, et alors seulement, nous aurons constaté en nous les symptômes auxquels l'on reconnaît la vraie charité.

III

Un autre privilège de l'amour, c'est qu'il va en se perfectionnant sans cesse. La plupart des vertus connaissent une borne, qui, pour n'être pas

souvent atteinte, n'en reste pas moins possible à rejoindre théoriquement. La charité, elle, est infinie, comme le Dieu qui seul la réalise pleinement. Nous devons donc viser à la développer continuellement en nous.

Au début, lorsque le premier éveil de notre raison enfantine nous amène, pour la première fois, à songer à Dieu, ou bien encore lorsqu'une heureuse conversion nous ramène vers lui, notre charité n'est généralement pas très vivace. Après des moments de ferveur, nous connaissons facilement des crises de dépression. Il ne tient qu'à nous d'affermir en notre âme cette vertu sainte, en nous appliquant à étudier les vérités célestes, car plus on connait le Seigneur, plus on a tendance à l'aimer. Notre effort personnel sera d'ailleurs soutenu par la grâce du bon Maître qui ne se dérobe pas à la recherche de ceux qui le désirent.

Naturellement et surnaturellement, chacun de nos actes d'amour aura donc le double avantage de nous procurer un droit à une récompense plus haute et de nous faciliter l'exercice de cette vertu suprême. C'est à force de répéter les mêmes gestes que l'on s'assouplit et qu'on se fortifie : il en va de même dans le domaine des choses sacrées. Toutes les fois que nous faisons une œuvre ou une prière quelconque par amour de Dieu, nous nous préparons l'accès à un degré supérieur. C'est ce que S. Paul a remarquablement traduit par la comparaison que vous venez de lire : « Quand j'étais enfant, je parlais comme un enfant, je jugeais comme un enfant, je raisonnais comme un enfant. Mais au fur et à mesure que je suis devenu homme, je me suis défait de ce qu'il y avait d'enfantin en moi. » A nous de suivre cette théorie, pour le plus grand bien de nos âmes.

Cela ne veut pas dire, d'ailleurs, que nous parviendrons sur cette terre à une perfection absolue. Pour aimer Dieu idéalement, il faudrait pouvoir le comprendre avec une clarté qui n'est pas donnée ici-bas aux pauvres mortels que nous sommes. L'Apôtre a soin de nous avertir que, dans notre situation présente, nous n'entrevoyons le Seigneur que « comme dans un miroir et à travers les voiles d'une énigme. » (I Cor., XIII, 12). Nous ne le connaissons que d'une façon extrêmement imparfaite. Mais, afin de stimuler notre espérance, il s'empresse d'ajouter que lorsque nous arriverons au seuil de la béatitude éternelle, « nous connaîtrons Dieu comme nous sommes connus de lui. » Ce sera, alors, l'apothéose de la divine charité, car cette connaissance splendide engendrera une union avec Dieu telle que présentement nous ne pouvons même pas la soupçonner.

Ayons donc l'énergie de préparer, dès maintenant, ce triomphe qui nous est promis, par un zèle ardent, par une vaillance inébranlable. L'amour divin n'est pas une affaire de sensibilité plus ou moins platonique ; c'est une question de volonté persévérante. Fixons nos regards sur le terme qui nous est assigné ; consacrons-nous à faire pour l'amour de Dieu tout ce qu'il attend de nous. C'est de la sorte que nous croîtrons en sainteté et que nous nous rendrons capables d'aboutir au bonheur éternel dans les cieux. Ainsi soit-il.

XIV

Premier Dimanche de Carême

LE ZÈLE

Mes frères,

Nous devons beaucoup au bon Dieu. Longtemps avant notre naissance, il avait déjà disposé toutes choses pour nous amener au sein d'une société chrétienne, d'une civilisation raffinée ; dès que nos yeux se sont ouverts à la lumière, il a commencé à multiplier pour nous cette série constante de faveurs qui, commencée par le baptême, se renouvelle chaque jour sous les formes les plus diverses et ne se terminera, si nous savons y correspondre, que par notre entrée triomphale au royaume du Paradis. Sans doute, et cela dans notre propre intérêt, il nous impose des devoirs corrélatifs aux avantages qu'il nous prodigue. Mais pensez-vous en être quittes avec Dieu en accomplissant d'une manière stricte et judaïque ce qui vous est prescrit par le texte de ses commandements ? Il n'est pas un banquier avec qui on balance l'actif et le passif de son compte, jusqu'au dernier centime. Il est un père qui nous livre le trésor infini de son amour et à qui nous devons rendre une affection totale, manifestée par un zèle ardent pour sa cause et pour sa gloire.

En plus des obligations rigoureuses qui nous incombent sous peine de péché, il nous faut donc, pour ne pas nous montrer ingrats, nous dévouer à promouvoir le culte du Très-Haut et faire tout ce que les circonstances nous permettront pour amener des âmes vers lui. Ce sera, d'ailleurs, tout bénéfice pour nous mêmes, car Celui qui ne se laisse jamais vaincre en générosité saura rétribuer largement, divinement, les travaux sacrés que nous aurons accomplis pour mieux le servir.

I

Dieu lui-même, dans l'Epître de ce jour, nous insinue les responsabilités qui nous incombent : « Au temps favorable, dit-il, je t'ai exaucé, et au jour du salut je suis venu à ton secours. » N'est-ce pas nous déclarer qu'il a des droits sur nous et que nous sommes ses débiteurs ?

Cette charge de seconder, par tous les moyens en notre pouvoir, l'action bienfaisante de la Providence sur terre, s'impose à nous en tous temps. Mais n'est-il pas opportun d'y réfléchir plus spécialement à cette époque où le Carême nous invite davantage encore à la pratique des bonnes œuvres, qui seront à la fois des gestes méritoires et une expiation des fautes que nous avons commises ?

La première condition du zèle surnaturel, c'est de ne scandaliser en rien nos frères. Que cherche,

en effet, le Seigneur ? Que toutes les âmes tendent vers lui. Or, il peut arriver qu'une attitude inconsidérée de notre part, une parole imprudente, une action plus ou moins blâmable, incite les autres à s'écarter de la route de la vertu. Lorsque nous désobéissons à la loi divine, nous nous mettons nous-mêmes en péril de réprobation. Mais si notre défaillance est aperçue, ne serait-ce que par une seule personne, nous courons le risque d'être imités, et nous aurons alors à répondre des fautes d'autrui provoquées par nous. Une telle responsabilité s'aggravera dans la mesure où notre situation de chef de famille ou de personnalité considérée donnera plus de poids à nos moindres exemples, mauvais ou bons. Faisons donc en sorte que nul au monde ne puisse retrancher sa responsabilité propre derrière notre culpabilité initiale. Pour cela, une vigilance perpétuelle est indispensable. Il est toujours mauvais de ne pas se conformer aux ordres du Très-Haut ; mais comme cette rébellion devient pire lorsque notre acte pervers entraîne quelqu'un à mal faire! Même quand il nous arrive de pécher, nous regrettons bientôt, dans le secret de notre cœur, la peine et l'outrage que nous avons faits à notre Créateur. Par reconnaissance pour ses bienfaits, évitons au moins que d'autres offenses lui soient adressées à notre occasion.

II

Ceci est la première condition du zèle, mais une condition toute négative et combien encore insuffisante ! Il est prescrit de ne pousser personne au mal ; il est aussi recommandé d'entraîner tous ceux que nous pourrons vers le bien. Nous n'avons pas été placés sur terre dans le but d'y couler des jours égoïstement paisibles ou d'accroître indéfiniment notre chiffre d'affaires. Nous avons été envoyés ici-bas, dans la situation provisoire que constitue la vie actuelle, pour sauver notre âme et aider à sauver les autres, ce qui est, d'ailleurs, un excellent moyen de travailler à notre sanctification personnelle. Aucun homme connaissant Dieu n'a le droit de se désintéresser de lui. Certes, les modalités d'action seront extrêmement variées dans leur intensité comme dans leur nature. Le zèle du prêtre se déploiera tout autrement que celui de l'industriel, ou de l'avocat, ou de l'officier, ou du travailleur manuel. Mais le principe subsiste sans cesse : il faut apprendre à se dévouer.

Nous donnerons d'abord à Dieu la preuve de notre fidélité par l'acceptation chrétiennement résignée des épreuves qu'il jugera bon de nous envoyer parfois. Une maladie vous atteint, un deuil vous frappe, une difficulté grave surgit. Au lieu d'éclater en imprécations ou de gémir inutilement comme des enfants désemparés, vous avez là une belle occasion d'édifier votre entourage par votre patience. Sachez souffrir en offrant votre douleur au ciel. Non seulement vous y gagnerez vous-mêmes, mais aussi vous aurez montré à d'autres comment se comporte un chrétien dans l'épreuve. Et cela leur sera utile à l'occasion.

Les afflictions sont de chaque heure : il y a celles qui nous viennent du dur labeur quotidien ou des incertitudes de l'avenir ; il y a les désastres imprévus, les injustices qui parfois nous accablent. Mais il y a encore les pénitences que l'Eglise a instituées afin de nous rapprocher de Dieu. Au lieu de récriminer contre les observances religieuses, les jeûnes et les abstinences, la messe du dimanche ou la confession, appliquez-vous à les pratiquer en esprit de foi et à les faire observer par tous ceux sur lesquels vous avez autorité ou influence.

On rencontre, de temps en temps, des hommes étranges qui voudraient bien accroître le prestige de la religion, qui se dépensent même dans ce but, mais qui, personnellement, s'estiment au-dessus de la règle commune. Ils enverront leurs domestiques aux offices, mais ne jugeront pas nécessaire d'y paraître eux-mêmes. Ces pauvres gens ne considèrent que le côté humain de l'Eglise et sa puissance sociale. Leur zèle, qui leur coûte parfois très cher, demeurera vain, parce qu'il n'est pas inspiré par une foi véritable. Le Christ n'a pas seulement prêché pour nos frères ; c'est pour nous aussi qu'il est mort.

Après vous être mis vous-mêmes au service de Jésus par les exemples que vous donnerez, ne craignez point d'utiliser les ressources matérielles ou morales dont vous disposez, afin de mieux faire connaître et aimer Dieu. Avez-vous le don de la parole ? Sans poser au prédicateur, — rôle réservé aux prêtres du Christ, — abordez les tribunes où l'on traite de la question religieuse. Mettez votre science, quelle qu'elle soit, à la disposition de vos pasteurs, qui, trop souvent, manquent d'auxiliaires laïcs pour leurs œuvres multiples.

Les patronages qu'il faut diriger, les chapelles de secours qu'il faut construire, les journaux qu'il faut rédiger, les quêtes même qui sont malheureusement indispensables, tout cela et mille autres choses encore, peuvent employer bien des talents très divers et faire surgir, autour du clergé, des multitudes de belles initiatives. La tâche est immense, écrasante. A vous de voir sur quel point particulier vous pourrez vous employer plus pratiquement, suivant vos loisirs, vos ressources, vos aptitudes, vos goûts même. Mais, dans un secteur ou dans un autre, engagez-vous à travailler comme de bons soldats de l'armée de Dieu.

III

Empressons-nous de vous avertir que tout cela n'ira pas sans quelques inconvénients. L'exercice du zèle n'a jamais passé pour facile, pas plus aujourd'hui qu'autrefois. Une disposition providentielle a établi une fois pour toutes que rien de grand et de saint ne se fait que par la douleur et l'effort. Disposition admirable, d'ailleurs, puisqu'elle décuple notre mérite. Nous aurons donc à

compter, quand nous entreprendrons l'œuvre de Dieu, d'abord sur les difficultés qu'elle comporte intrinsèquement : il n'est pas toujours commode de bien se pénétrer d'une doctrine exacte et sûre, afin de ne pas trahir l'immuable vérité en l'exposant ; il n'est pas toujours aisé de faire pénétrer dans les intelligences rebelles et les cœurs endurcis des dogmes qui choquent les préjugés et gênent les habitudes trop relâchées.

Il nous faut encore prévoir les obstacles qui se trouveront en nous-mêmes : notre inconstance qui se rebute vite au premier échec, au premier ennui ; nos insuffisances intellectuelles ou morales qui diminuent notre aptitude à la grande tâche de l'apostolat ; peut-être même — avouons-le tout bas — nos passions incomplètement domptées.

Mais les désagréments les plus nombreux nous arriveront de la part de ceux-là mêmes à qui nous cherchons à faire du bien. Lorsque les douze Apôtres sortirent du Cénacle, au matin de la Pentecôte, pour commencer la prédication de la bonne Nouvelle, la foule, surprise par leur enthousiasme et par les nouveautés de leurs affirmations, commença par demander s'ils n'agissaient pas sous l'influence de l'ivresse. Plus tard on les traita de séducteurs, d'imposteurs, de rebelles. Afin d'arrêter une propagande qui contrariait tant d'intérêts, d'ambitions et d'hypocrisies, le Sanhédrin recourut à l'argument de la flagellation. Puis l'empire romain développa formidablement sa puissance tyrannique pour noyer dans le sang la foi des martyrs, durant quatre siècles de persécutions.

Disciples du Christ qui fut méconnu et immolé, nous ne devons pas nous attendre à être mieux traités que notre Maître. Je le veux bien : les massacres, les persécutions violentes sont devenus rares de nos jours, au moins dans les régions civilisées. Mais toutes sortes de tortures morales sont encore quotidiennement infligées aux zélateurs du christianisme. Les calomnies les plus variées, et quelquefois les plus saugrenues, attaquent, à travers leurs personnes, la religion qu'ils s'efforcent de promouvoir. Des législations franchement athées ou subtilement insidieuses entravent leurs moindres tentatives. Eux-mêmes sont traités en suspects : une foule de journaux haineux les dénoncent à la multitude des pauvres gens égarés qu'ils voudraient atteindre. L'enfer ne manque pas plus de séides aujourd'hui qu'aux premiers siècles pour l'aider à conserver sous son joug les âmes qu'on tente de lui arracher.

Les peines de toutes sortes sont la rançon de l'apostolat, et les plus dures sont généralement celles qui viennent d'où on eût été en droit de ne pas les attendre : de ceux qui se disent nos amis ! Qu'importe ! Luttons, souffrons avec le Christ, afin de conquérir des âmes. Dieu saura bien nous récompenser un jour par la possession de son bonheur, de son amour. Ainsi soit-il.

CARÊME SUR LA PRIÈRE

IV

L'OBJET DE LA PRIÈRE

Mes frères,

Nous savons désormais ce qu'il faut entendre par ce mot : « prier ». Nous savons combien est grand, beau et doux l'acte qu'il désigne : la prière est une élévation, un envol de l'âme pour rejoindre Dieu, ou l'inviter à descendre vers notre petitesse dans la volonté bienveillante d'en secourir la misère. Geste de grandeur et de beauté, parce qu'il nous met en relation avec ce qu'il y a de plus grand et de plus beau : le monde surnaturel ; source de douceur aussi, parce que ce monde surnaturel, à notre appel, s'incline et vient à notre secours. Nous savons que la prière est un instinct indestructible de l'humanité : on prie Dieu, on l'implore, parce qu'on considère que, vivant, il apprécie nos efforts, voit notre bonne volonté, entend nos louanges, est touché de nos misères. On prie, parce qu'au fond on croit qu'il existe chez Dieu, comme chez nous, un ordre moral, un idéal de bonté, de justice, de vérité, d'amour. Pour tout dire en un mot, on prie Dieu parce qu'on croit que Dieu est libre et bon. De là vient que, dans tous les temps et dans tous les pays, les hommes ont prié, prient et prieront. Enfin, nous savons que pour nous, chrétiens, la prière est de commandement, autrement dit qu'elle s'impose à nous comme un devoir de conscience. Il n'est personne au monde qui ne doive plier les genoux, joindre les mains, prier.

Cependant, que sera cette élévation de l'âme ? Ce geste de grandeur, de douceur et de beauté, ne sera-t-il qu'une vaine démonstration, l'expression de quelque sentiment vague ? Et puisque je me suis servi tout à l'heure du mot *envol*, ne sera-t-il rien de plus qu'une sorte d'envolée dans les nuages ?

Non, la prière ne peut être un mouvement indéfini et sans portée. Elle doit avoir un but et chercher un résultat, et c'est pourquoi je veux aujourd'hui vous indiquer, simplement et brièvement, le quadruple objet qu'elle poursuit.

1° Elle adore ; — 2° elle demande les grâces nécessaires à la vie et à la sanctification de l'âme ; — 3° elle implore le pardon des fautes commises ; — 4° elle remercie. Une prière existe en laquelle ce quadruple objet est contenu. Je vous la ferai connaître, bien qu'elle vous soit familière, et nous nous rendrons compte qu'elle est aussi belle et profonde qu'elle est simple.

I

Le premier objet de la prière est l'*adoration*. Quand l'homme, par l'exercice de sa raison ou par la grâce de la foi, connaît Dieu, sa grandeur, sa puissance, tout l'infini de son être ineffable, il

sent du même coup sa propre faiblesse et il est saisi de respect, de crainte et d'admiration. Eprouver et manifester ce sentiment, c'est adorer. C'est croire que Dieu est le Créateur et le Seigneur de toutes choses ; c'est croire que l'on vient et que l'on dépend de lui ; c'est croire qu'il est la puissance, la grandeur et la majesté infinies ; c'est le lui dire en reconnaissant que l'on n'est rien devant lui, et témoigner à sa souveraineté une dépendance absolue.

Mouvement de l'âme aisé, manifestation facile, tellement qu'il semble que tout homme raisonnable devrait éprouver l'un et se prêter à l'autre avec un empressement plein de ferveur. N'est-ce pas un acte de simple bon sens de reconnaître la supériorité absolue de Dieu, notre néant devant l'Etre unique et éternel, le Vivant, le Très-Haut, celui que la Bible appelle *Celui qui est*, le Dominateur, le Glorieux, le Premier et le Dernier, le Fort, le Sage, le Miséricordieux, et de tant d'autres noms dont le sens magnifique ne parvient pas encore à exprimer l'inexprimable grandeur de l'Etre qui précède tout, qui a tout fait, qui est au-dessus de tout, et qui règne sur tout dans une durée sans âge ? Je le répète, il n'est pas un homme raisonnable pour qui un acte si sage ne soit le plus facile du monde à accomplir. Et voilà le premier objet de la prière.

Son deuxième est l'*imploration* des grâces dont nous avons besoin pour notre vie et notre sanctification. « La prière est l'aveu d'une indigence qui espère », a dit un évêque illustre, et vous savez que notre indigence est grande. Abandonnés à nos seules ressources, nous n'avons rien et ne pouvons rien avoir. Pour que nous vivions, il faut que Dieu mette à notre disposition l'air que nous respirons, le soleil qui nous éclaire, le blé dont nous faisons le pain que nous mangeons. Intellectuellement, il faut qu'il nous donne un cerveau sain et qu'il prête à notre esprit la force d'explorer le monde des idées. Moralement, il faut qu'il nous mette en état de connaître les lois qu'il a consignées dans notre conscience et dans les Ecritures interprétées par son Eglise, et qu'il donne à notre volonté le courage de les suivre. Et tout cela n'est rien encore auprès de ce qu'exige notre salut. Ce dernier exige la foi aux vérités de la religion, la pratique des vertus élevées qui distingue le disciple de Jésus des mondains et des pécheurs, la pratique des sacrements, l'obéissance à l'Eglise, la fidélité aux impulsions de l'Esprit-Saint. Or, cet ensemble d'obligations est tellement au-dessus de nos forces que nous ne sommes pas capables de nous en acquitter, à quelque degré que ce soit, sans l'appoint d'une grâce spéciale de Dieu.

Notre indigence, comme vous le voyez, est absolue. Mais elle *espère*, c'est-à-dire qu'elle sait que ce grand Dieu est l'auteur de tout bien. Elle s'agenouille et demande ce qui lui manque, et c'est ainsi qu'elle atteint son deuxième objet.

Le troisième objet de la prière est l'*imploration du pardon de nos péchés*. La prière est le moyen et le principe de la réconciliation de l'homme coupable avec Dieu. Il reste toujours dans notre cœur, après le péché, un poids qui nous étouffe. Nous sentons, dans le tourment du remords, la folie de notre conduite. Faibles, nous nous sommes révoltés contre la Toute-Puissance ; dépendants, nous nous sommes révoltés contre l'Autorité vivante et infinie ; mauvais et ingrats, nous nous sommes révoltés contre la Bonté suprême. Quel abîme nous sépare maintenant de ce Père des cieux à qui nous devons tout ! Que faire et que devenir ? Renier nos actes honteux, céder à la douleur du repentir, en un mot demander pardon. Et c'est là le troisième objet de la prière.

Un quatrième objet, c'est enfin la *reconnaissance*. Il serait étrange, en effet, il serait même injuste que notre gratitude ne s'exprimât pas par des actions de grâces, quand nous avons obtenu ce que nous avons demandé. Nous étions la pauvreté, la misère, l'indigence en détresse ; la main divine s'est tendue vers nous et nous a comblés ; elle nous a accordé des bienfaits précieux ; elle s'est levée sur nous pour le pardon ; et nous n'aurions pas un cri du cœur vers Celui à qui nous devons tout ? La délicatesse de sentiment, à défaut du sentiment de la justice, nous condamnerait ; et c'est pourquoi, pour tous les biens obtenus, et même pour chaque bienfait reçu, nous sommes tenus à un équitable merci.

Tel est, m. f., le quatrième objet de la prière. Tout ce que nous avons à demander rentre dans ces quatre catégories : adorer, implorer le pardon de nos péchés, solliciter les grâces nécessaires à notre sanctification et à notre vie, supplier Dieu d'agréer notre reconnaissance.

Existe-t-il une prière où tous ces objets soient exprimés ? — Oui, cette prière existe.

II

La prière complète, la prière parfaite, la prière qui dit tout, qui, dans ses formules courtes et profondes demande tout ce que l'indigence humaine peut demander, cette prière nous a été enseignée par Notre-Seigneur lui-même. L'Eglise l'a recueillie sur ses lèvres et nous l'a transmise : c'est le *Pater*, en français le *Notre Père*.

Un jour, raconte S. Luc, Jésus priait en un certain lieu. Lorsqu'il eut achevé, un disciple lui dit : « Seigneur, enseignez-nous à prier, comme Jean l'a enseigné à ceux qui le suivaient. » — Il leur dit : « Quand vous prierez, dites : « Notre Père qui êtes aux cieux, que votre nom soit sanctifié, que votre règne arrive, que votre volonté soit faite sur la terre comme au ciel. Donnez-nous notre pain de chaque jour. Pardonnez-nous nos offenses comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés. Et ne nous laissez pas succomber à la tentation et délivrez-nous du mal. » (Luc, XI, 1-4).

Lisez ou récitez cette prière lentement, en réfléchissant sur chaque mot : vous serez émerveillés de tout ce qu'elle contient et vous comprendrez

alors que les plus grands esprits l'aient admirée de tout temps et considérée comme la prière idéale.

Dans le *Pater*, dont les premiers mots affirment la fraternité des hommes dans la paternité de Dieu, vous trouvez, en effet, tout ce qui peut faire l'objet de nos demandes.

L'*adoration*, car nous demandons que le nom de notre Père céleste soit connu, vénéré, glorifié, adoré par nous et par toutes les créatures ; que son règne de justice et de charité s'établisse ici-bas, comme là-haut ; que toutes les volontés, la nôtre la première, soient soumises aux volontés et à l'action de la Providence ; qu'ainsi Dieu nous trouve toujours en conformité avec ses desseins.

L'*imploration des grâces nécessaires à la vie et à notre salut*. Les grâces nécessaires à notre vie physique : la subsistance appelée par notre corps, pour qu'il se conserve en force et en santé. On demande donc que Dieu bénisse la terre, qu'il la gratifie de son soleil, de sa pluie et de sa rosée, qu'il fasse fructifier la semence confiée à ses flancs, qu'il féconde, en un mot, notre travail pour le pain quotidien. Les grâces nécessaires à notre vie intellectuelle, car l'homme ne vit pas seulement de pain, mais de toute parole qui sort de la bouche de Dieu. Les grâces nécessaires à notre vie morale et spirituelle, car il est encore un autre pain, le pain suprasubstantiel, qui est le corps du Seigneur.

Le *pardon de nos fautes :* imparfaits et pécheurs, nous sollicitons, alarmés à la pensée de la justice de Dieu et confiants en sa miséricorde, la remise de nos offenses. Nous sollicitons humblement cette faveur en promettant d'être nous-mêmes miséricordieux pour nos frères, car c'est la volonté expresse du Père que nous soyons en paix avec tous les hommes. Mais nous ne regardons pas que notre déplorable passé ; nous regardons aussi l'avenir, et nous demandons enfin d'être à l'abri de la tentation qui sans doute nous trouverait encore faibles et lâches, et d'être par là même délivrés du péché, de ses causes, de ses effets et de tous les maux qu'il engendre.

Délivrés de toutes les tentations, par conséquent de la tentation d'ingratitude, comme de toutes les autres. Jésus n'y insiste pas, parce que la reconnaissance est une forme de l'amour et que, dans ces formules du *Pater*, tout est amour[1].

Il va de soi qu'il ne nous est pas interdit de demander d'autres biens que ceux qui sont signalés dans cette prière-type qu'est le *Pater*. Le Maître nous invite à solliciter de Dieu notre pain de chaque jour, et c'est le seul bien matériel qu'il nous encourage à implorer de la munificence divine. C'est qu'il est le seul nécessaire à la vie. Mais il ne nous défend pas de requérir humblement d'autres grâces temporelles. Dieu est prêt à nous accorder tout ce qui peut être utile à notre bonheur. Cependant Jésus oriente avant tout nos désirs vers les biens spirituels, les seuls, en somme, qui soient à désirer d'un désir religieux et raisonnable.

Voilà comment le *Pater* résume, en ses brèves formules, toutes les demandes que nous pouvons adresser à Dieu, et comment il est la plus parfaite de toutes les prières.

Laissez-moi, m. f., en finissant, vous exhorter à bien déterminer dans votre pensée, quand vous vous disposez à prier, le but que vous désirez atteindre. Il faut que toujours cette prière ait un objet. Que ce soit l'adoration, des grâces spirituelles ou temporelles, le pardon de nos péchés ou la manifestation de notre gratitude, ou tous ces sentiments à la fois, il est nécessaire que nous ayons précisé nettement ce que nous voulons dire à Dieu. On ne prie pas pour prier, on prie pour obtenir ; et, pour obtenir, il n'est que juste de spécifier ce que l'on veut ou ce que l'on désire. Celui à qui vous vous adressez sait fort bien sans doute ce qui se passe au fond de votre cœur, et il entend votre supplication avant qu'elle soit montée à vos lèvres. Il n'importe : il vous a avertis qu'il vous donnera ce que vous lui demanderez ; mais si vous ne savez ce que vous voulez demander, ou si vous ne lui demandez rien, que voulez-vous qu'il vous accorde ?

Vos prières, du reste, ne seront vraiment ferventes que si elles sont l'expression d'un sentiment conscient et profond. C'est seulement aux supplications ferventes que Dieu est sensible. Que ces supplications-là, m. f., soient désormais les vôtres et qu'elles soient exaucées ; c'est la grâce que je vous souhaite. Ainsi soit-il.

V

LES QUALITÉS DE LA PRIÈRE

Mes frères,

Nous entendons quelquefois de bonnes âmes déçues dire : « J'ai prié, et je n'ai pas été exaucé ! » Et c'est vrai, elles n'ont pas été exaucées.

Quand on pense aux affirmations si catégoriques de Notre-Seigneur, enseignant l'efficacité absolue de la prière, il faut qu'il y ait, à ce mécompte, quelques raisons cachées. Ces raisons, on peut les chercher ; mais peut-on les trouver ? Oui certes, rien n'est plus facile, et voici celle qui domine toutes les autres : c'est que ces âmes inexaucées n'ont pas rempli les conditions exigées par Dieu de celui qui sollicite sa bonté toute-puissante.

Ne croyons pas que la prière ait une efficacité automatique et qu'il suffise de formuler une demande pour qu'elle soit exaucée, que le Tout-Puissant obéisse à nos caprices, qu'il nous suffise de lui présenter une requête quelconque pour qu'il se laisse immédiatement toucher, que quelques mots, même partis du cœur, émeuvent sa bienveillance et le forcent à ouvrir ses mains pleines de grâces. Non, m. f., non ; sa bonté est

[1] Nous savons d'ailleurs qu'il a béni la démarche du lépreux purifié qui vint lui apporter son merci, et qu'il blâma les neuf compagnons qui, guéris comme lui, n'eurent pas la même pensée délicate et équitable.

sage, et il veut que nos dispositions religieuses et morales motivent son geste de compassion et de bienfaisance.

Il y a donc des conditions imposées à la prière pour qu'elle soit efficace. Quelles sont-elles ? C'est ce que je m'apprête à vous dire dans cet entretien.

I. — La première condition pour être exaucés dans nos prières, Notre-Seigneur l'a formulée quand il a dit : « Lorsque vous vous arrêtez pour prier, si vous avez quelque ressentiment contre quelqu'un, pardonnez, afin que votre Père qui est dans les cieux vous pardonne à vous aussi. » (Marc, XI, 25). Voilà ce que Dieu demande avant tout de celui qui s'adresse à lui. Il veut que votre cœur soit en paix avec tous vos semblables, que vous pratiquiez les préceptes du pardon et de l'amour dans l'oubli de l'offense reçue. Et cela se comprend : ce que Dieu demande de nous avant tout, c'est que nous ayons au cœur la charité, c'est-à-dire ce double amour qui d'une part monte vers lui et d'autre part s'étend à nos frères. C'est là son premier commandement, celui qui contient toute la loi, Notre-Seigneur nous l'a dit positivement. Celui qui n'aime pas son prochain n'aime pas Dieu. Comment voulez-vous que Dieu l'écoute et l'exauce ?

II. — Pardonner au prochain est donc une condition préalable de l'efficacité de la prière. Une autre condition essentielle, c'est d'*avoir une foi absolue* : une foi absolue dans l'existence de Dieu, une foi absolue dans la puissance de Dieu, une foi absolue dans la paternité et la bonté de Dieu.

C'est encore Notre-Seigneur qui nous l'enseigne : « Va, qu'il te soit fait comme tu as cru, » dit-il au centurion — « Si tu peux croire, tout est possible, » dit-il encore au père du possédé.

Cette foi profonde, à qui réfléchit, apparaît en effet comme nécessaire. Elle est l'attitude d'esprit qu'il faut avoir devant l'Etre infini à qui nous nous adressons. Dans la foi il y a l'humilité qui s'incline devant le mystère, et il y a la confiance qui espère en la bonté.

La foi, c'est l'abandon de tout l'être aux mains du Maître suprême. Comment ce Maître suprême rejetterait-il la pauvre âme qui vient à lui dans cette humilité, cette confiance et cet abandon ?

III. — Autre condition, non moins essentielle : il faut prier *au nom de Jésus-Christ*. Notre-Seigneur nous l'enseigne encore : « Si vous demandez quelque chose à mon Père en mon nom, il vous le donnera. Jusqu'ici vous n'avez rien demandé en mon nom ; demandez et vous recevrez, afin que votre joie soit parfaite. » (Jo., XIV, 24). C'est que Notre-Seigneur est notre Médiateur, l'intermédiaire obligé entre son Père et nous. Origène explique admirablement cette obligation quand il écrit : « Tous nos vœux, toutes nos prières, toutes nos demandes, toutes nos actions de grâces doivent s'adresser à Dieu, qui est Seigneur de toutes choses, par l'entremise du Souverain Sacrificateur, qui est au-dessus de tous les Anges, le Verbe éternellement vivant qui est Dieu lui-même[1]. » Et cela se comprend encore : Dieu est trop au-dessus de nous, il est trop immense, trop invisible, trop transcendant pour que notre faible pensée humaine puisse se faire de lui l'idée qu'il faudrait. Notre âme se noie dans cette grandeur sans rivage, dans cette éternité où le temps n'est plus, dans cette majesté formidable, dans cette beauté sans visage. Mais voici en Jésus, Fils de Dieu, homme comme nous, voici Dieu encore ; seulement ce Dieu nous est accessible, nous savons sa vie, sa mort, son amour, sa miséricorde. En s'adressant à lui, l'âme a un point fixe où son regard s'arrête, et le cœur s'émeut à tant de touchants souvenirs. Elle sait, du reste, que s'adresser au Fils, c'est s'adresser au Père, et que le Père ne refuse rien à son Fils. Jésus est donc le vrai chemin de la prière pour aller à Dieu.

IV. — Pour être exaucé, il faut encore, comme j'y ai déjà fait allusion, prier avec *confiance*. Chose facile en vérité ! Dieu nous donne les biens élémentaires nécessaires, sans que nous les demandions. La lumière, l'air, l'eau sont des dons gratuits. Ils sont là, à notre portée ; il sont là pour rien. Pas d'efforts pour les avoir. Ils sont là pour les besoins de l'humanité depuis le commencement, et ils seront là toujours. C'est donc que celui qui nous les donne est bon ; et s'il est si bon que de nous donner ce que nous ne lui demandons pas, comment nous refuserait-il ce que nous lui demandons ? Il est donc tout disposé à accueillir et exaucer nos prières ; mais il veut que nous allions à lui sans douter de lui, sans le suspecter de dureté ou de parti pris, bref, avec cette belle et naïve confiance de l'enfant qui s'adresse à son père.

Cette confiance, il la veut, il l'exige. Il nous l'a dit nettement ou équivalemment dans maints textes des Ecritures, et du reste une telle exigence est raisonnable. Que penseriez-vous d'un mendiant qui viendrait à vous, la main tendue, en vous disant : « Je sais que vous êtes un homme injuste et dur, que vous n'écoutez pas les plaintes des malheureux et que c'est bien en vain que je m'adresse à vous » ? Vous penseriez : cet homme est un orgueilleux et un insolent ; vous passeriez votre chemin et vous auriez raison : celui-là n'est pas digne d'un bienfait qui méprise le bienfaiteur. Dieu, bien qu'il soit meilleur que nous, ne peut pas accorder de privilège à ceux qui le méestiment et se défient de lui. Il leur donnera les biens généraux de la vie ; il leur refusera la particulière audience de la prière.

V. — Pour être exaucé, il faut encore prier avec *piété* et *humilité*, car piété et humilité consti-

[1] *Contra Celsum.*

tuent l'attitude naturelle du mendiant et du suppliant, et dans la prière, c'est là ce que nous sommes Nous ne pouvons exiger de Dieu qu'il vienne à notre secours, parce que c'est notre bon plaisir et que nous le voulons. Une telle exigence serait absurde. Il nous reste à implorer une puissance que notre amour confiant peut toucher et que notre petitesse, notre faiblesse et notre détresse avouées invitent à s'incliner vers nous.

Pas besoin de grandes démonstrations ; pas besoin, à moins que ce ne soit de commandement, de se transporter dans une église ou dans une chapelle. On peut prier partout, et le mieux est de prier dans la solitude et le silence, loin des regards, seul à seul avec Dieu. C'est ce que nous enseigne encore Notre-Seigneur. « Quand vous prierez, dit-il dans son Sermon sur la Montagne, ne soyez pas comme les hypocrites qui aiment à prier debout dans les synagogues et aux coins des rues, pour être vus des hommes. Je vous le dis en vérité, ils reçoivent là leur récompense. Vous, quand vous prierez, entrez dans votre chambre, fermez la porte, et implorez votre Père en secret ; votre Père, qui voit dans le secret, vous récompensera. » (Math., VI, 5-7). C'était, au reste, sa propre méthode, car il est écrit que, le soir venu, il gravissait les pentes de la montagne pour prier dans la solitude. (Math., XIV, 23).

Pas besoin, non plus, de multiplier les paroles et de s'étendre en développements que vous serez tentés de rendre éloquents, et qui, avec Celui à qui vous vous adressez, sont parfaitement inutiles. « En priant, c'est toujours Notre-Seigneur qui parle, ne multipliez pas les vaines paroles, comme les païens qui imaginent qu'à force de paroles ils seront exaucés. Ne leur ressemblez pas ; votre Père sait de quoi vous avez besoin avant que vous le lui demandiez. » (Math., VI, 7-9).

N'imitons pas davantage ces âmes impatientes et mercenaires qui prétendent imposer à Dieu un contrat : « Je vous promets, mon Dieu, de me corriger de mon défaut dominant, ou de réciter une dizaine de chapelet tous les soirs ; mais vous, de votre côté, vous m'accorderez l'avantage que je souhaite. » Dieu, il est vrai, ne méprise pas les prières appuyées d'une promesse, en vue d'obtenir des biens temporels ; mais il va de soi qu'on ne peut traiter avec lui d'égal à égal, et nos vœux doivent toujours être accompagnés de respect et de soumission [1].

Soyons humbles, soyons pieux ; Dieu se laissera fléchir, comme il s'est laissé fléchir par Moïse, par Abraham et par tant d'âmes qui ont célébré, dans la Bible, sa puissance et sa bonté ; comme Jésus s'est laissé fléchir par tant de malades, d'infirmes, de pécheurs et de pécheresses, aux jours de l'Evangile.

[1] « Notre travail dans la prière, dit sainte Thérèse, doit consister à tendre la main comme de pauves mendiants devant un grand et riche empereur, à baisser ensuite les yeux et attendre avec humilité. » *(Château Int.*, ch. III). S. Augustin avait déjà dit : « L'homme est le mendiant de Dieu. » *(Serm.* 56, 9).

VI. — Prenons pour prier l'*attitude* qui convient à la prière, car ce n'est pas l'âme seule qui doit prier, c'est le corps aussi, c'est-à-dire tout l'homme. Celui qui prie doit composer son extérieur, se faire en quelque sorte semblable au suppliant ou au mendiant qui sollicite une grâce ou une aumône. Des solliciteurs et des pauvres, nous ne sommes pas autre chose quand nous prions.

Dans l'antiquité chrétienne, on se tournait vers l'Orient, pour rendre hommage à ce Christ qui a, comme l'astre du jour chaque matin, apporté la lumière au monde. On levait la tête et les mains vers le ciel, comme pour appeler les bénédictions du Seigneur Très-Haut. On se jetait à genoux la face contre terre, par esprit de pénitence et d'humilité. Les dimanches et dans le temps pascal, on priait debout pour exciter l'âme à regarder au-dessus des choses d'ici-bas et à s'élancer vers les choses célestes.

Aujourd'hui, on se met le plus souvent à genoux simplement, le front baissé, quelquefois les bras en croix dans certaines circonstances et dans certains milieux. Ces attitudes sont suffisantes.

On dit : A quoi bon tous ces gestes ? Quelle est leur utilité ? Est-ce là prier, comme l'a dit le Christ, « en esprit et en vérité ? »

C'est tout simplement que ces gestes sont naturels, que nos sentiments, pour s'exprimer, ont besoin de signes sensibles, que les mouvements corporels aident aux mouvements intérieurs, que, par ces signes, l'homme s'excite lui-même à prier avec une humilité plus profonde et une plus ardente ferveur. Rien de tout cela, du reste, n'empêche que l'on prie en esprit et en vérité, puisque la prière n'en procède pas moins de l'esprit et n'en est pas moins un cri de l'âme [1].

Notre-Seigneur, au surplus, nous a donné l'exemple. Lorsqu'il bénit le pain de la vie éternelle, il leva les yeux au ciel ; lorsqu'il supplia son Père, dans le Jardin de l'Agonie, d'éloigner de lui le calice, il se jeta contre terre. N'est-ce pas le signe et la preuve que l'attitude extérieure doit se modeler sur les sentiments de l'âme ?

VII. — Prions enfin avec *persévérance*. Dieu n'est pas obligé de nous exaucer à la parole, et nous devons savoir, dit le Sage, supporter les lenteurs de Dieu. (Eccl., II, 3). Si bon et tendre qu'il soit, ce Père du ciel peut avoir des raisons, de nous ignorées, de nous faire attendre. Attendons en continuant de prier ; notre persévérance, témoignage de notre adhésion à sa volonté sainte, nous obtiendra à la fois plus et mieux que nous n'avions espéré.

Rappelons-nous qu'au Jardin de Gethsémani Notre-Seigneur prolongea longtemps ses oraisons. Que le temps s'écoulait lentement ! Quel siècle que ces heures d'agonie et de sueur de sang ! A la fin, l'ange consolateur descendit. C'est ce qui ar-

[1] S. Thomas, *Sum. Theol.*, IIa-IIæ, q. LXXXIV, art. 2.

rive à ceux qui persévèrent dans la prière comme Jésus. A un moment, leur cri de détresse et de confiance est entendu, et l'âme gémissante a reçu la consolation qu'elle a attendue dans l'isolement et la désolation. Il ne s'agissait que de patienter jusqu'au temps opportun. (Ps. CXLIV, 15).

Notre-Seigneur nous engage à cette persévérance courageuse par une parabole incisive et saisissante : « Il y avait dans une ville, dit-il à la foule qui l'entoure, un juge sans pitié ni égards pour personne. Et il y avait, dans la même ville, une veuve qui venait sans cesse lui dire : « Faites-moi justice de ma partie adverse. » Longtemps il refusa d'agir. Un beau jour, pourtant, il réfléchit et se dit : « Je ne crains point Dieu, et je n'ai point souci de plaire à personne. Mais cette veuve finit par m'importuner. Je lui ferai justice, pour qu'elle ne vienne plus sans cesse me rompre la tête. » (Luc, XVIII, 1-6).

La veuve avait obtenu ce qu'elle voulait. Et le Seigneur ajoute : « Entendez ce que dit ce juge inique. Dieu ne fera-t-il pas justice à ses élus qui crient vers lui jour et nuit, et tardera-t-il à les exaucer ? Je vous le dis : il leur rendra promptement justice. » Serait-ce donc que Dieu, las d'être importuné comme le méchant juge, finirait comme lui par céder avec mauvaise humeur à nos instances impatientes ? Jésus veut nous montrer seulement ce que peut une persévérance obstinée, invincible, dans la poursuite d'un but. Dieu nous écoutera, non parce qu'il sera mis à bout par nos importunités, mais parce que notre persévérance aura prouvé la sincérité de notre cœur, l'ardeur de notre légitime désir, l'impérieux besoin qui nous presse et la confiance que nous avons en sa paternelle bonté. Voilà pourquoi le Christ et ses apôtres nous demandent de ne jamais nous lasser de prier.

En résumé, il y a des prières que Dieu exauce, parce qu'elles en sont dignes, parce qu'elles sont conformes à sa volonté et à sa loi, assidues et persévérantes, ne demandant rien de ce qui ne regarde que cette vie, mais seulement ce qui est utile au salut, et parce que celui qui prie fait, de son côté, tout ce qui dépend de lui. Il y a, au contraire, des prières que Dieu n'exauce pas, même quand elles sont formulées par des justes, parce que ce qu'ils demandent ne leur est pas utile ; et il y a d'autres prières que Dieu n'exauce pas davantage parce qu'elles ne remplissent pas les conditions voulues, celles justement que je viens d'énumérer et de développer.

* *

Vous le voyez, m. f., pour que soient exaucées nos prières, un certain nombre de conditions s'imposent, pas toujours si facilement réalisées. Mais qu'elles soient réalisées : tout alors est possible, jusqu'aux plus invraisemblables miracles. « Tout ce que vous voudrez, demandez-le, et il sera fait » (Jo., XV, 7). C'est Jésus qui dit cela. Il dit encore : « Je vous le dis en vérité, si vous aviez la foi et que vous ne doutiez point, non seulement vous feriez ce qui vient d'être fait à ce figuier devenu stérile, mais quand vous diriez à cette montagne : Ote-toi de là et jette-toi dans la mer, cela se ferait ! » (Math., XXI, 21-22). Tout est possible à celui qui prie ; la prière revêt l'homme de la puissance de Dieu.

Je sais qu'une telle affirmation étonne certaines âmes de peu de foi. Des objections sont soulevées qui leur paraissent redoutables. Ces objections, je les produirai devant vous et je vous en montrerai la faiblesse. En attendant, m. f., toutes les fois que nous nous mettrons en prière, souvenons-nous des qualités que Dieu exige de notre âme pour que nos demandes soient exaucées, et efforçons-nous de prier comme il veut que nous priions. Jésus est toujours prêt à se faire notre intercesseur : *Semper vivens ad interpellandum pro nobis* (Hebr., VII, 25) ; il ne dépend que de nous d'être écoutés. Ainsi soit-il.

AUX ENFANTS DE MARIE

LXXII

TOUT POUR JÉSUS

« Tout pour Jésus ! » que ce soit votre devise et le mobile de toutes vos œuvres !

I

Tout pour Jésus ! Ce seul mot nous communique une force que rien ne pourra ébranler. Si on voit tant de jeunes filles posséder une vie chrétienne qui paraît chétive, c'est que dans leur cœur il y a peu d'amour pour Jésus. Si d'autres, au contraire, sont admirables de courage et de patience, c'est qu'elles ont pour Jésus une vraie piété.

Tout pour Jésus ! Il n'en faut pas plus pour nous rendre puissants auprès de Dieu. « Tout ce que vous demanderez à mon Père en mon nom, il vous le donnera, » a-t-il dit. Cette promesse ne se réalise jamais mieux qu'à l'égard de ceux ou de celles qui aiment Notre-Seigneur sans réserve et le servent avec une générosité inlassable.

Tout pour Jésus ! Si nous savons lui offrir un cœur pur, toutes ses faveurs et ses complaisances nous sont acquises. Fatigué souvent de l'ingratitude des hommes, Notre-Seigneur se tournait vers les petits enfants, et en voyant un rayon de sa divinité s'épanouir sur leur visage, il les bénissait. Il en est de même pour nous, quand nous apportons à le servir la même innocence.

Tout pour Jésus ! Comme cela suffit pour la consolation de nos peines ! Lorsqu'on peut se dire : « Je souffre, oui, mais Jésus souffre avec moi, » on se sent encouragé, fortifié. Si on souffre doublement en voyant qu'on est à charge autour de soi et que les plus tendres affections se lassent, avec Jésus il n'y a rien de tel à craindre.

Tout pour Jésus ! Sous l'influence de cette inspiration, nos œuvres auront une beauté divine, parce que, conformant notre volonté à celle du

bon Maître, nous ne voudrons pas connaître d'autre règle. Ne semble-t-il pas nous dire : « Mon enfant, tu n'es que d'un jour, mais moi je suis l'éternité ; tu es l'indigence, mais moi je suis la richesse ; tu n'es qu'impuissance, mais moi je suis la force. »

Tout pour Jésus ! Toujours, demain comme aujourd'hui, que vous portiez le voile de la communion solennelle ou celui de votre mariage. Car à aucun âge vous ne cesserez de l'avoir pour Dieu et Créateur. Toutes les grâces que vous recevrez de Dieu vous auront été méritées par lui, car c'est pour vous, et en pensant à vous, qu'il est mort sur la croix. Votre mort à vous, semblable au prêtre qui ouvre le tabernacle, ouvrira pour chacune de vous les portes de l'éternité et vous unira pour jamais à Notre-Seigneur si vous l'avez aimé ici-bas.

II

Ce trésor d'amour, ne le jetez pas à tous les vents qui soufflent autour de vous. Le même Dieu qui a les anges pour serviteurs et le ciel pour parure, nous aime infiniment, nous, pauvres créatures d'un jour. Or à tant de bontés, nous ne pouvons mieux répondre que par ce cri : « Tout pour Jésus ! »

Il faut aller jusque là dans votre vie, surtout à cette saison où la vie se couvre de fleurs et d'espérances, comme un bel arbre au printemps. Vous regarderez surtout ces jeunes saintes qui avaient une condition pareille à la vôtre. Leur manière d'agir vous sera familière ; vous vous efforcerez de les imiter dans la mesure du possible, trait pour trait ; elles recevront chaque jour votre prière, et votre vie, chaque jour aussi, s'affermira dans le bien.

Voilà l'idéal pour une jeune fille. « Dans un jardin, au printemps, vous voyez les plantes bourgeonner et quelques-unes commencer à fleurir. Elles fleurissent, elles auront des parfums, elles donneront des fruits, chacune à son heure et à la place où Dieu l'a mise. Il leur faut pour cela seulement que le ciel leur distribue un rayon de soleil et d'air [1]. » Un rayon de soleil et d'air, Dieu le donne toujours à notre âme en nous accordant ses grâces. Et c'est assez pour réaliser l'idéal chrétien, entretenir la chaleur sanctifiante de nos cœurs et supporter les assauts les plus redoutables du démon, si nous savons mettre aux pieds du bon Maître notre volonté, toute notre volonté.

Si nous sommes disposés à nous dévouer par des motifs de foi pour la gloire de Dieu et pour le salut du prochain, si nous donnons à ces saintes causes un peu de notre temps et de nos fatigues, si nous y consacrons nos efforts, nous avons la vraie piété. Dieu ne veut pas d'un cœur partagé : s'il nous a faits tels que nous sommes et s'il nous a donné ce que nous avons, il demande que nous lui offrions non pas la moitié mais la totalité de notre amour, par un dévouement sans réserve et par un zèle éprouvé. Et cela, dès la première jeunesse, même si déjà les lèvres se contractent au fiel de la vie, en faisant de notre jeunesse, selon la belle expression d'un saint, « un printemps mystique et spirituel. »

* *

Vivez de la sorte. En passant une jeunesse pure, forte, éprise de dévouement et de sacrifice, vous vous entourerez ici-bas d'estime et de respect et vous vous préparerez pour le ciel une glorieuse couronne. Ames ferventes, ne vous contentez pas d'une vertu commune. Luttez courageusement, priez constamment, espérez fermement, et Dieu bénira vos efforts. Ce sera une progression toujours croissante jusqu'à l'heure où le divin Maître se donnera à vous, comme il l'a promis, « dans une mesure pressée, entassée, comblée et débordante de toutes parts. »

[1] L. Veuillot, *Rome et Lorette*, p. 223.

LXXIII

LA DANSE ET LES DANSES

C'est à l'école du prudent et modéré S. François de Sales [1] que nous nous mettrons pour traiter ce sujet féminin si actuel : « La danse et les danses. »

I

Et tout d'abord, que pense-t-il des délassements en général ? Il dit : « C'est un vice, sans doute, que d'être si rigoureux, agreste et sauvage, qu'on ne veuille prendre pour soi ni permettre aux autres aucune sorte de récréation. » Les jeux physiques, les sports, — en son temps le Jeu de Paume, les courses, etc., aujourd'hui le tennis, le golf, — il les déclare bons et permis, mais il ajoute : « Il se faut seulement garder de l'excès, soit au temps que l'on y emploie, soit au prix que l'on y met. » Conseil fort sage et qui mérite d'être médité et retenu.

La récréation, en effet, est absolument nécessaire. C'est sagesse que de savoir lui faire une part dans la vie ; cela, dit S. François de Sales, est « force. » Il rappelle à ce sujet la réponse de S. Jean l'Evangéliste à un chasseur qui, l'ayant trouvé caressant une perdrix, s'en étonnait. « Comment un homme de telle qualité passait-il le temps en chose si basse et si vile ? — Pourquoi, lui répliqua le Saint, ne portes-tu pas ton arc toujours tendu ? — De peur, répondit le chasseur, que, demeurant toujours courbé, il ne perde la force de s'étendre quand il en sera métier. — Ne t'étonne donc pas si je me démets quelque peu de la rigueur et attention de mon esprit pour prendre un peu de récréation, afin de m'employer par après plus vivement à la contemplation. »

N'est-ce point d'ailleurs ce qu'indique la philosophie du mot « récréation » ? Décomposez-le : que signifie-t-il, sinon une sorte de nouvelle création ? C'est le temps où, si on le comprend

[1] *Introduction à la vie dévote*, IIIe partie, ch. XXXI et XXXIII.

bien, l'on refait ses forces épuisées par le labeur, pour ensuite travailler avec plus d'ardeur. Depuis longtemps la sagesse des peuples dont les proverbes sont une des manifestations le proclame : « *Otiare quo melius labores.* Sachez vous reposer pour mieux travailler, » disaient les Romains.

Mais il faut en tout garder la mesure.

Une récréation n'est pas une occupation. « Elle entretient la santé du corps et l'équilibre de l'esprit ; elle n'est pas en elle-même un but suffisant dès qu'on a l'âge d'être raisonnable. Mais quel est cet âge ? Borner sa vie aux sports, c'est se condamner bientôt à l'ineptie [1]. » Surtout, S. François de Sales veut qu'on se garde bien d'attacher son affection à la récréation : « Car, pour honnête que soit une récréation, c'est vice d'y mettre son cœur et son affection. Je ne dis pas, ajoute-t-il, qu'il ne faille prendre plaisir à jouer pendant que l'on joue, car autrement on ne se récréerait pas ; mais je dis qu'il ne faut pas y mettre son affection pour le désirer, pour s'y amuser et s'en empresser. »

II

Ceci dit, S. François de Sales exclut-il la danse des honnêtes récréations que l'on peut loisiblement prendre ?

Non. Il suffit d'ouvrir sa célèbre *Introduction à la vie dévote* pour s'en convaincre. Nous y lisons dans la 3e partie ces titres suggestifs de chapitres : « *Des bals et passe-temps loisibles, mais dangereux. — Quand on peut jouer et danser.* » Cette permission du Saint provoqua même le zèle outré d'un prédicateur qui, après avoir parlé en chaire de la *Vie dévote* comme d'un livre pernicieux, tira de sa manche un exemplaire, et, s'étant fait apporter en grande pompe une bougie allumée, le brûla publiquement, comme un ouvrage scandaleux, dont il fallait perdre jusqu'au souvenir.

Quand on rapporta le fait avec indignation à S. François de Sales, celui-ci ne montra nulle émotion. N'avait-il pas été en effet assez explicite sur les dangers qu'offrent les danses, et n'avait-il pas prévenu les objections en indiquant les règles de prudence à suivre dans l'usage de ce passe-temps ?

L'Eglise, non seulement n'a jamais condamné S. François de Sales, mais elle tient en très haute estime sa doctrine. Nous pouvons donc suivre en toute sûreté de conscience un tel guide ; à l'école d'un maître aussi qualifié, nous sommes sûrs de ne point nous égarer et de ne pas nous fourvoyer vers les précipices.

Or il tient que « les danses et les bals sont choses indifférentes de leur nature » et donc qu'en eux-mêmes ils ne sont pas mauvais. Il est ici l'écho de S. Thomas d'Aquin [2] et S. Alphonse de Liguori ne tient pas un autre langage : « Les danses ne sont pas mauvaises en elles-mêmes, » dit-il [1].

[1] H. Bordeaux, *S. François de Sales et notre cœur de chair*, p. 132.
[2] *Commentaire sur Isaïe*, ch. III.

Et de fait, qu'est-ce que la danse en elle-même ? Un exercice du corps. Pourquoi donc cet exercice du corps, s'il est fait dans les conditions morales voulues, ne serait-il pas aussi innocent que courir et sauter à la corde, faire de la gymnastique, et donc permis au même titre ?

Ici, une mise au point s'impose absolument. D'où vient, dira-t-on, s'il en est ainsi, la condamnation portée de nos jours, par les évêques, contre les danses ?

La réponse est facile : Les évêques n'ont jamais défendu la danse en tant que telle, mais uniquement certaines manières de danser qu'ils jugeaient n'être pas conformes aux règles de la morale dont ils ont la garde et être pour soi-même et les autres une occasion prochaine de pécher.

Il ne s'agit pas de la danse en général, mais d'une catégorie de danses qui cessent d'être moralement indifférentes. Qui osera dire qu'ici les danses se confondent avec la danse ? Et qui prétendra de bonne foi que la plupart des danses modernes, presque toutes exotiques et d'une origine plus que douteuse, ne justifient pas une telle prohibition ?

Dans une enquête documentaire qui a fait du bruit en son temps, M. José Germain cite des témoignages écrasants :

M. Bourget dit être allé un jour examiner un dancing : « J'ai été frappé, déclare-t-il, de la grossièreté inconvenante des attitudes et des manières de faire des habitués. »

— « Même la polka, conclut M. Marcel Prévost, qui n'a jamais fait figure de moraliste rigide, même la valse, avec les robes actuelles, ne seraient pas sans danger. »

Le R. P. Vuillermet, dans son volume *Les Catholiques et les danses nouvelles,* note cette déclaration d'une ex-danseuse :

« Si les jeunes filles entendaient les propos que les jeunes gens tiennent sur elles au sortir du bal moderne, si elles entendaient les détails confiés au public sur leur anatomie la plus intime, peut-être se refuseraient-elles à ces... expériences élégamment conduites » (p. 49).

Nous répudions toute exagération, de quelque côté qu'elle vienne ; nous ne refusons pas de croire que ces danses peuvent être corrigées et le soient en certains cas. Nous n'ignorons pas qu'il peut y avoir une certaine accoutumance, nous admettons même que l'attention exigée par leur bonne exécution diminue le danger, mais en est-il totalement supprimé ? Nous ne le pensons pas... et nous persistons à croire, jusqu'à plus ample et mieux informé, au péril.

A une jeune fille chrétienne prétextant que ces danses modernes ne provoquent rien de mauvais en elle, qui nous demanderait si elle peut s'y livrer, nous répondrions : « Etes-vous bien certaine

[1] *Théol. mor.*, l. IV, traité 4, n. 432.